



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 25.05.2020
Numéro de publication: UP04-0000002086
Canton: VD

Entité de publication:
vo énergies holding SA, Grand-Rue 1, 1337 Vallorbe

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de vo énergies holding SA

vo énergies holding SA
CHE-113.455.971
Grand-Rue 1
1337 Vallorbe

Indications concernant l'assemblée générale:
19.06.2020, 15:00 heures, Rue de la Poste 2, 1350 Orbe

Texte d'invitation/ordre du jour:

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée pour le

vendredi 19 juin 2020 à 15h00

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Dans sa lutte contre la pandémie du coronavirus, le Conseil fédéral a maintenu l'interdiction des manifestations publiques et privées, y compris les assemblées des sociétés, sauf autorisation cantonale contraire.

Soucieux de préserver la santé des actionnaires, le Conseil d'administration a décidé que l'assemblée générale ordinaire de vo énergies holding SA, fixée au vendredi 19 juin 2020, se tiendrait sous une forme restreinte, comme le prévoit l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19), à son article 6b al. 1 lit. a.

Prendront part à cette séance, le Président du Conseil d'administration, le secrétaire hors Conseil et le directeur.

Afin de respecter les consignes d'hygiène et d'éloignement social de l'OFSP, vos droits de vote devront être exercés par écrit, au moyen du formulaire qui sera envoyé prochainement avec le rapport de gestion incluant les comptes 2019 et le rapport de l'organe de révision. Ce formulaire doit parvenir à VOénergies le 19 juin 2020 à midi au plus tard, par poste ou par courriel.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport du conseil d'administration.

2. Comptes de l'exercice 2019

a. Comptes de l'exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 de vo énergies holding SA avec communication du rapport de gestion et du rapport de révision.

b. Comptes consolidés de l'exercice 2019 du Groupe VO énergies.

Proposition du conseil d'administration : approbation.

3. Emploi du solde à disposition de Fr. 8'258'972.04, résultant du bilan

Proposition du conseil d'administration : le solde au bilan est affecté de la manière suivante :

- distribution d'un dividende brut de 6 % Fr. 138'762.72

- report à compte nouveau Fr. 8'120'209.32

Fr. 8'258'972.04

4. Décharge aux membres du conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration : L'assemblée générale donne décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité pendant l'exercice écoulé.

5. Election

5.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration propose de réélire M. Laurent Reymondin comme membre du conseil d'administration pour une nouvelle période statutaire de trois ans.

5.2 Organe de révision

Le conseil d'administration propose d'élire la société BfB Fidam révision SA en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.

Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions le 25 mai 2020 peuvent voter.

Vallorbe, le 25 mai 2020 Le Conseil d'administration

Remarques juridiques:

Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions le 25 mai 2020 peuvent voter.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée pour le

vendredi 19 juin 2020 à 15h00

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Dans sa lutte contre la pandémie du coronavirus, le Conseil fédéral a maintenu l'interdiction des manifestations publiques et privées, y compris les assemblées des sociétés, sauf autorisation cantonale contraire.

Soucieux de préserver la santé des actionnaires, le Conseil d'administration a décidé que l'assemblée générale ordinaire de vo énergies holding SA, fixée au vendredi 19 juin 2020, se tiendrait sous une forme restreinte, comme le prévoit l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19), à son article 6b al. 1 lit. a. Prendront part à cette séance, le Président du Conseil d'administration, le secrétaire hors Conseil et le directeur.

Afin de respecter les consignes d'hygiène et d'éloignement social de l'OFSP, vos droits de vote devront être exercés par écrit, au moyen du formulaire qui sera envoyé prochainement avec le rapport de gestion incluant les comptes 2019 et le rapport de l'organe de révision. Ce formulaire doit parvenir à VOénergies le 19 juin 2020 à midi au plus tard, par poste ou par courriel.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport du conseil d'administration.

2. Comptes de l'exercice 2019

- a. Comptes de l'exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 de vo énergies holding SA avec communication du rapport de gestion et du rapport de révision.
- b. Comptes consolidés de l'exercice 2019 du Groupe VO énergies.

Proposition du conseil d'administration : approbation.

3. Emploi du solde à disposition de Fr. 8'258'972.04, résultant du bilan

Proposition du conseil d'administration : le solde au bilan est affecté de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------------------|
| - distribution d'un dividende brut de 6 % | Fr. 138'762.72 |
| - report à compte nouveau | Fr. 8'120'209.32 |
| | <u>Fr. 8'258'972.04</u> |

4. Décharge aux membres du conseil d'administration

Proposition du conseil d'administration : L'assemblée générale donne décharge aux membres du conseil d'administration pour leur activité pendant l'exercice écoulé.

5. Election

5.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration propose de réélire M. Laurent Reymondin comme membre du conseil d'administration pour une nouvelle période statutaire de trois ans.

5.2 Organe de révision

Le conseil d'administration propose d'élire la société BfB Fidam révision SA en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.

Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions le 25 mai 2020 peuvent voter.